



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

Service de l'accompagnement des politiques éducatives
Sous-direction de l'innovation, de la formation et des ressources
Bureau des contenus pédagogiques et des langues
DGESCO C1-3
n° D2024-012706
Affaire suivie par :
Muriel Surroz-Bost
Tél : 01 55 55 35 61
Mél : muriel.surroz-bost@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 12 décembre 2024

La ministre de l'Éducation nationale

à

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs
d'académie,

Madame la vice-rectrice et messieurs les vice-recteurs

Objet : Consultation nationale sur les projets de programmes de langues vivantes pour le collège et le lycée général et technologique

Par une lettre de saisine en date du 13 mars 2024, la ministre de l'Éducation nationale a demandé au conseil supérieur des programmes (CSP) de réviser les programmes de langues vivantes étrangères et régionales de la sixième à la terminale, pour une entrée en vigueur des programmes de sixième et de lycée dès la **rentrée 2025**.

Le CSP a déjà rendu publics les projets de programmes d'enseignement de huit langues vivantes étrangères de la sixième à la terminale générale et technologique. Ces projets sont accessibles sur le site du CSP par les liens suivants :

allemand au collège : <https://www.education.gouv.fr/media/198648/download>
au lycée : <https://www.education.gouv.fr/media/198664/download>

anglais au collège : <https://www.education.gouv.fr/media/194199/download>
au lycée : <https://www.education.gouv.fr/media/194205/download>

arabe au collège : <https://www.education.gouv.fr/media/198652/download>
au lycée : <https://www.education.gouv.fr/media/198668/download>

chinois au collège : <https://www.education.gouv.fr/media/198655/download>
au lycée : <https://www.education.gouv.fr/media/198671/download>

espagnol au collège : <https://www.education.gouv.fr/media/198657/download>
au lycée : <https://www.education.gouv.fr/media/198673/download>

italien au collège : <https://www.education.gouv.fr/media/198658/download>
au lycée : <https://www.education.gouv.fr/media/198675/download>

portugais au collège : <https://www.education.gouv.fr/media/198661/download>
au lycée : <https://www.education.gouv.fr/media/198677/download>

russe au collège : <https://www.education.gouv.fr/media/198663/download>
au lycée : <https://www.education.gouv.fr/media/198679/download>

La consultation nationale engagée par la ministre a pour objectif d'associer les personnels au processus d'élaboration des nouveaux programmes en recueillant des avis et propositions sur ces projets.

Les projets pour les autres langues vivantes seront publiés ultérieurement et feront l'objet d'une autre consultation nationale.

La consultation doit permettre d'interroger :

- l'appréciation générale du projet de programme ;
- les contenus d'enseignement ;
- la mise en œuvre du programme en classe.

Modalités de mise en œuvre

Cette première consultation se déroulera **du lundi 16 décembre 2024 au vendredi 17 janvier 2025** de façon dématérialisée et sera ouverte à l'ensemble de la communauté éducative.

a - Consultation en ligne

Pendant cette période, les personnels consultés pourront exprimer leur avis et formuler leurs propositions via un questionnaire en ligne individuel et anonyme, accessible depuis le site éducol à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/consultation1-LV-college-lycee>

Sur cet espace numérique dédié aux consultations, les personnels pourront :

- télécharger les projets de programme de langues vivantes étrangères du CSP ;
- accéder à une demande de lien vers le formulaire de consultation.

Le lien d'accès sera individuel et fourni après avoir renseigné une adresse électronique qui ne sera pas conservée. Les personnes demandeuses recevront un courriel d'information leur précisant les modalités d'accès au questionnaire à l'adresse courriel qu'ils auront fournie.

Les personnels relevant de l'enseignement privé sous contrat, de l'AEFE et du CNED sont aussi concernés par cette consultation.

b - Consultation des corps d'inspection

Les corps d'inspection sont également consultés sur le projet de programme. Ils font remonter leur avis et leurs propositions par l'intermédiaire d'une synthèse académique par langue, selon un dispositif qu'il leur revient de vous proposer.

Vous trouverez en pièce jointe, à toutes fins utiles, une proposition de gabarit académique.

Je vous remercie de bien vouloir me transmettre la synthèse académique d'ici **le vendredi 17 janvier 2025** à l'adresse suivante :

dgesco.contenus-pedagogiques@education.gouv.fr

Je vous remercie par avance pour votre collaboration.

Pour la ministre et par délégation
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives



Jean HUBAC